



**MINISTÈRE
DE L'ACTION
ET DES COMPTES
PUBLICS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
des Finances publiques**

BRIGADE NATIONALE D'INTERVENTION CADASTRALE

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE NANTES

2 RUE DU GÉNÉRAL MARGUERITTE

CS 13513

44035 NANTES CEDEX 1

TÉL : 02.28.24.18.52

INFORMATIONS SUR LE REMANIEMENT DU PLAN CADASTRAL

Madame, Monsieur,

Les opérations de Remaniement du plan cadastral de **BARBATRE** entrent dans la dernière phase : celle de la communication aux propriétaires.

Les questions que vous vous posez le plus souvent sont :

- la différence de contenance constatée pour une même parcelle entre l'ancien et le nouveau plan.
- La signification des différents signes de mitoyenneté.

Problèmes de contenance :

Le REMANIEMENT DU CADASTRE a été décidé dans votre Commune en raison de la qualité insuffisante du plan. La confection du nouveau plan a été réalisée à partir de levés topographiques effectués sur le terrain. Le géomètre du Cadastre a utilisé des appareils modernes et fiables pour effectuer des relevés et des mesures, qui ont permis la mise en place des limites parcellaires. Cette même qualité se retrouve dans le calcul de la superficie de chaque parcelle, qui est informatisé.

Par contre, si vous détenez ou pensez faire établir prochainement un plan d'arpentage par un géomètre expert et qui fait apparaître une surface arpentée différente, nous appliquerons cette surface.

Pour compléter votre information, nous vous précisons que votre droit de propriété n'est pas modifié.

Il convient de noter également que la nature de culture « sol » (codée « S ») sur votre relevé parcellaire, est exonérée de la taxe foncière sur les propriétés non bâties. Dans ce cas, la variation éventuelle de contenance n'a donc aucune répercussion sur vos impôts locaux.

Signes de mitoyenneté

Mur	mitoyen :		Clôture	mitoyenne :	
	non mitoyen :			non mitoyenne :	
Fossé	mitoyen :		Haie vive	mitoyenne :	
	Non mitoyen :			non mitoyenne :	

Baptiste PERTHUISON
Inspecteur des Finances Publiques